

marches-securises.fr

PUBLICATION

ÉTABLISSEMENT



Ville de Mandelieu la Napoule
(06)
avenue de la République
06212 Mandelieu Cedex

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

SERVICES

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Mandelieu la Napoule (06)

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 21060079700182

Code postal / Ville : 06212 Mandelieu Cedex

Grouperement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 2025/30

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service de la commande publique - Tél : +33 492973071 - Mail : marchespublics@mairie-mandelieu.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Les candidatures conformes et recevables seront examinées, à partir des seuls renseignements et documents exigés dans le cadre de cette consultation, pour évaluer leur situation juridique ainsi que leurs capacités professionnelles, techniques et financières. Conformément aux articles R.2143-6 à R.2143-10, R.2142-5 à R.2142-14, R.2143-11, R.2143-12, R.2143-16 et R.2144-1 à R.2144-7 du Code de la commande publique, seules les candidatures présentant les garanties techniques, financières et professionnelles suffisantes seront retenues.

Par ailleurs, sont interdites de soumissionner les entreprises entrant dans un des cas d'interdiction mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-10 du Code de la commande publique.

Pour présenter leur candidature, les candidats utilisent soit les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat) disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr, soit le Document Unique de Marché Européen (DUME) sur le site <https://dume.chorus-pro.gouv.fr>

Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-10 du Code de la commande publique.

Déclaration sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du travail.

Capacité économique et financière : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le cas échéant, le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles.

Capacités techniques et professionnelles : Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, qui pourront indiquer le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : **Vendredi 29 août 2025 - 16:00**

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés au règlement de

consultation.

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : ORGANISATION DU VILLAGE DE NOËL

Classification CPV : 79952100

Type de marché : Services

Description succincte du marché : La présente consultation concerne l'organisation du village de Noël qui se déroulera, pour l'année 2025, du 15 au 31/12.

La procédure de passation utilisée est: la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L.2123-1, R.2123-1 1° et R.2123-4 du Code de la commande publique.

En effet, la nature des services objet du marché relève de la liste des services sociaux et autres services spécifiques, en application du 3° de l'article R.2123-1 et de l'article R.2131-14 du Code de la commande publique, permettant quelle que soit la valeur estimée du besoin de recourir à une procédure adaptée.

Il s'agit d'un accord cadre composite s'exécutant pour le lot 1, selon un accord cadre à bons de commandes et pour le lot 2, selon un marché ordinaire.

Lieu principal d'exécution : Place de France - Centre-ville de Mandelieu-La Napoule

Durée du marché (en mois) : 48

Valeur estimée hors TVA : 524000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 : Informations sur les lots

LOT :

LOT 1 : Location de chalets de Noël, avec animations et décoration de chalets et installation et décoration d'une forêt de sapins

Le présent lot concerne la location, l'installation et le démontage de 3 chalets qui seront à décorer (y compris jardins extérieurs) et à animer sur le thème de Noël en y incluant des ateliers créatifs, culinaires et rencontre avec le Père Noël. Le marché concerne également l'installation et la décoration d'une forêt de sapins (sapins fournis par la ville).

Pour le détail des dates d'exécution de montage/exécution/démontage, se référer au CCTP ou à l'Acte d'Engagement.

Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande avec quantité minimum et avec quantité maximum, passé à prix unitaires et forfaitaires pour une partie des prestations fixant toutes les stipulations contractuelles et exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande, sans négociation ni remise en concurrence.

Les prestations s'exécuteront selon les modalités prévues dans l'accord-cadre et en application des articles L.2125-1 1°, R.2162-1 à R.2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la commande publique.

Les prix contractuels sont ceux fixés au bordereau de prix unitaires et forfaitaires (BPUF) et s'appliquent aux quantités réellement commandées et fournies. Les limites des quantités minimum et maximum de la période initiale du lot, sont définies à l'acte d'engagement.

Pour la période de reconduction, l'accord-cadre à bons de commande s'exécutera sans quantité minimum et avec une quantité maximum identique à celle de la 1ère période.

L'accord-cadre est conclu pour une durée de 12 mois, éventuellement renouvelable 3 fois, sans pouvoir excéder 48 mois.

Classification CPV : 92000000

Valeur estimée du lot hors TVA : 284000 euros

Lieu d'exécution du lot : Place de France - 06210 Mandelieu-La Napoule

LOT :

LOT 2 : Location, pose, exploitation y/c sonorisation et dépose d'une piste de Rollers Quad

Le présent lot concerne la location, l'installation (transport, livraison, montage et démontage), l'entretien, la sécurité et l'exploitation y/c sonorisation, d'une piste de patinage en patins à roulettes quads.

Pour le détail des dates d'exécution de montage/exécution/démontage, se référer au CCTP ou à l'Acte d'Engagement.

Il s'agit d'un marché ordinaire passé à prix global et forfaitaire.

Le marché est conclu pour une durée de 12 mois, éventuellement renouvelable 3 fois, sans pouvoir excéder 48 mois.

Classification CPV : 37416000

Valeur estimée du lot hors TVA : 240000 euros

Lieu d'exécution du lot : Place de France - 06210 Mandelieu-La Napoule

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires :

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet sur le profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr>. Aucune demande d'envoi du DCE sur support papier ou sur support physique électronique n'est autorisée.

Les offres des candidats seront rédigées en langue française et exprimée en EURO.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : Mairie de Mandelieu-La Napoule - Service de la commande publique - E-mail : marchespublics@mairie-mandelieu.fr. URL : <http://www.marches-securises.fr>

Les modalités de constitution et de remise des plis sont précisées au règlement de consultation.

Modalités essentielles de financement et de paiement :

-Le règlement des dépenses se fera par mandat administratif suivi d'un virement.

-Le délai global de paiement ne pourra excéder 30 jours.

-Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage.

Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixé à 40 euros.

-Les crédits nécessaires au financement des prestations sont inscrits dans les comptes de la commune au budget annuel.

-Financement sur fonds propres.

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, en application des articles L.2122-1 et R.2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

L'objet de ce ou ces nouveaux marchés ne peut concerner que la stricte répétition de prestations décrites dans les documents du présent marché et se rapportant à la même opération, en conformité avec le projet de base.

La durée pendant laquelle un nouveau marché pourra être conclu ne peut dépasser 3 ans à compter de la notification du présent marché.

Instance chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif de NICE 18 avenue des Fleurs CS 61039 , 06050 Nice Cedex 1 FRANCE. Tél. +33 489978600. E-mail : greffe.ta-nice@juradm.fr. Adresse internet : <http://nice.tribunal-administratif.fr>.

Organe chargé des procédures de médiation: CCIRA Place Félix Baret - CS 80001 , 13282 Marseille cedex 06 FRANCE.

Introduction des recours : Le Tribunal Administratif de Nice peut être saisi sur la base : - soit de l'article L.551-1 (référé pré-contractuel) du Code de justice administrative avant la signature du marché - soit de l'article L.551-13 et suivants (référé contractuel) dans les délais de l'article R.551-7 du Code de justice administrative - soit de l'article R.421-1 (recours pour excès de pouvoir) du Code de justice administrative dans un délai de 2 mois courant à compter de la notification de la lettre de rejet adressée au candidat évincé - soit du recours en contestation de la validité du contrat (Jurisprudence "Tarn et Garonne"), qui peut être exercé par les tiers du contrat sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de NICE 18 avenue des Fleurs CS 61039 , 06050 Nice Cedex 1 FRANCE. Tél. +33 489978600. E-mail : greffe.ta-nice@juradm.fr. Adresse internet : <http://nice.tribunal-administratif.fr>

Date d'envoi du présent avis

11 juillet 2025